

Rosny-sous-Bois, le 17 mai 2023

**CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**LE CONSEIL MUNICIPAL SE REUNIRA  
LE MERCREDI 24 MAI 2023 SALLE DU CONSEIL  
A 19h30 - Début du Conseil municipal**

**AVEC LA PRESENCE DU PUBLIC**



Le Maire,

Jean-Paul FAUCONNET  
Vice-Président de Grand Paris Grand Est

**Installation d'un nouvel élu**

**DELIBERATIONS**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 30 mars 2023

**ADMINISTRATION GENERALE**

2. Décision du Conseil municipal sur le maintien ou la révocation au poste d'Adjoint de Monsieur Pierre-Olivier CAREL après retrait de l'ensemble de ses délégations

**MAISON DES ASSOCIATIONS**

3. Répartition des crédits de subventions – exercice 2023
4. Attribution d'une subvention de fonctionnement à « l'Association de Gestion Globale » d'un montant de 635 000 € et versement du solde « contrat enfance » et « bonus territoire » d'un montant de 14 910,64 € - Approbation de l'avenant n°2
5. Attribution d'une subvention ordinaire à l'association « Stade Olympique de Rosny-sous-Bois » d'un montant de 229 500 € – Approbation de l'avenant n°6 à la convention d'objectifs et de moyens
6. Attribution d'une subvention ordinaire à « l'Ecole Nationale des Arts du Cirque de Rosny » de 163 800 € - Approbation de l'avenant n°3 à la convention d'objectifs et de moyens

7. **Approbation de la convention financière entre la Ville et l'association « Mission Locale de la Marne au Bois » – Attribution d'une subvention ordinaire d'un montant de 118 750 €**
8. **Attribution d'une subvention ordinaire d'un montant de 54 000 € - Approbation de l'avenant n°2 à la convention d'objectifs et de moyens de l'association « Art équestre et Attelage »**
9. **Attribution d'une subvention ordinaire à l'association « Jeanne d'Arc de Rosny-sous-Bois » d'un montant de 43 200 € – Approbation de l'avenant n°3 à la convention d'objectifs et de moyens**
10. **Attribution d'une subvention ordinaire à l'association « Aérorosny – dite Aéro » d'un montant de 40 000 € et Approbation de la convention d'objectifs et de moyens pour l'année 2023**
11. **Attribution d'une subvention ordinaire à l'association « Université Populaire » d'un montant de 27 000 € – Approbation de l'avenant n°3 à la convention d'objectifs et de moyens**
12. **Attribution d'une subvention ordinaire à l'association « Société d'Histoire de Rosny-sous-Bois » d'un montant de 11 000 €**
13. **Attribution d'une subvention ordinaire d'un montant de 3 800 € à l'association « Rosny rail »**
14. **Attribution d'une subvention ordinaire à l'association « Les Amis du Jumelage » d'un montant de 12 740 €**
15. **Attribution d'une subvention ordinaire à l'association « Chœur des trois voix » d'un montant de 1 500 €**
16. **Attribution d'une subvention ordinaire à « l'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés de Rosny » d'un montant de 1 000 €**
17. **Attribution d'une subvention ordinaire à l'association « la Maison de la Colline » d'un montant de 900 €**
18. **Attribution d'une subvention ordinaire à l'association « Union Nationale des Combattants de Rosny-sous-Bois » d'un montant de 600 €**
19. **Participation forfaitaire au frais de fonctionnement pour les établissements privés accueillant des élèves rosnéens**

**DECISIONS MUNICIPALES**  
**QUESTIONS DIVERSES**